



Regards sur le bassin du Loir : l'état des lieux

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a approuvé l'état des lieux du SAGE le 7 novembre 2008. Ce document constitue le socle de la démarche d'élaboration du SAGE.

Le SAGE, un projet concerté de territoire

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification prospective, élaboré de manière collective, à l'échelle du bassin versant. Son objectif principal est la recherche d'un équilibre durable entre la satisfaction des usages et la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.



Un véritable «parlement local de l'eau»

La Commission Locale de l'Eau (CLE) élabore le projet de territoire. Présidée par Guy-Michel Chauveau, maire de La Flèche, la CLE du SAGE du bassin du Loir est composée de 67 membres : au moins la moitié sont des élus, au moins un quart sont des usagers et les autres membres sont des représentants de l'Etat.

Une concertation élargie

La concertation pour l'élaboration du SAGE s'appuie également sur des commissions géographiques et des groupes techniques composés d'acteurs locaux, de techniciens et d'élus qui ont un rôle de réflexion et de proposition.

La maîtrise d'ouvrage des études et les appuis nécessaires à l'élaboration du SAGE sont assurés par la structure porteuse du SAGE (Etablissement Public Loire), tout comme le volet «animation» du projet.



Portrait du Bassin Versant

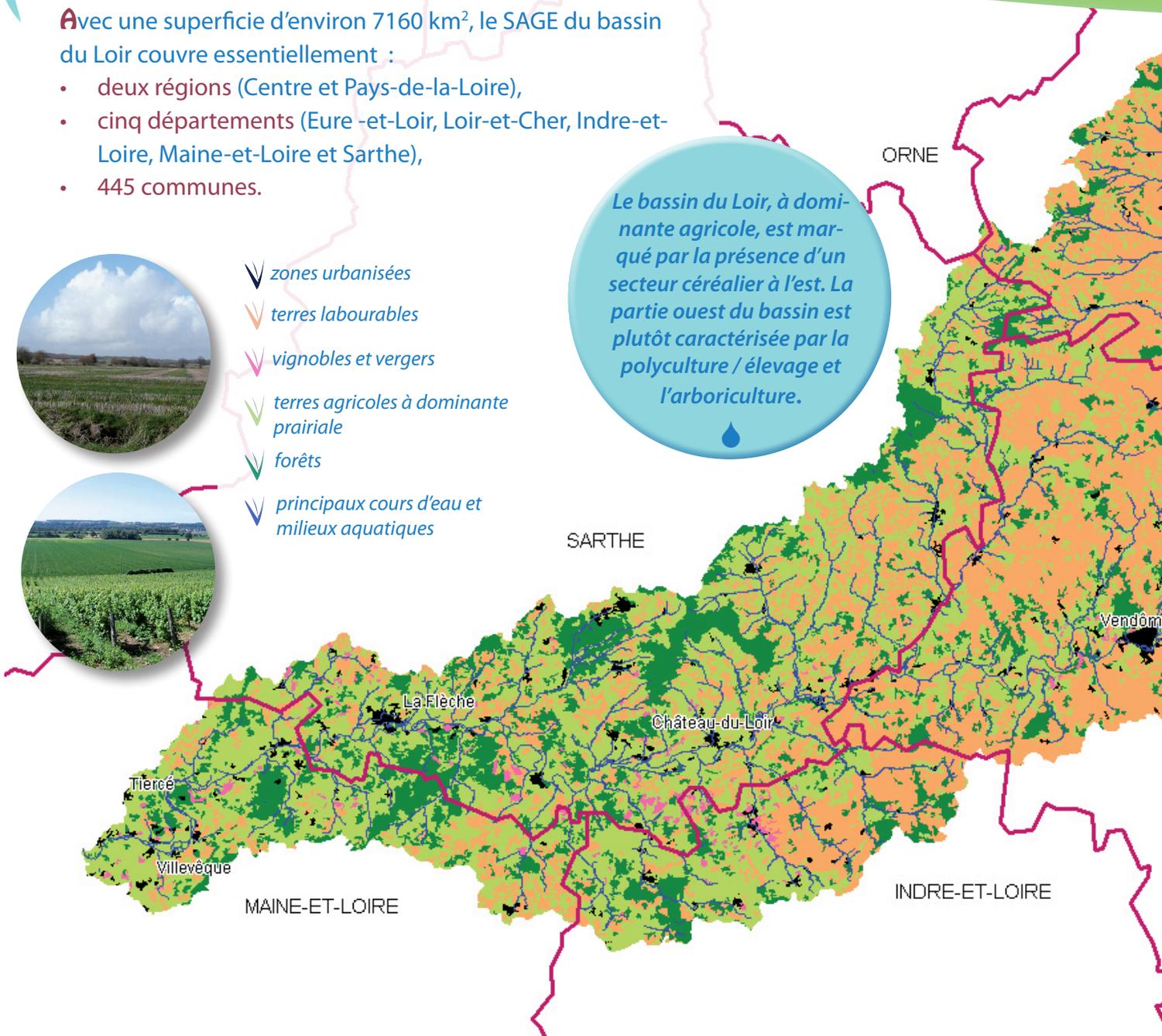
Avec une superficie d'environ 7160 km², le SAGE du bassin du Loir couvre essentiellement :

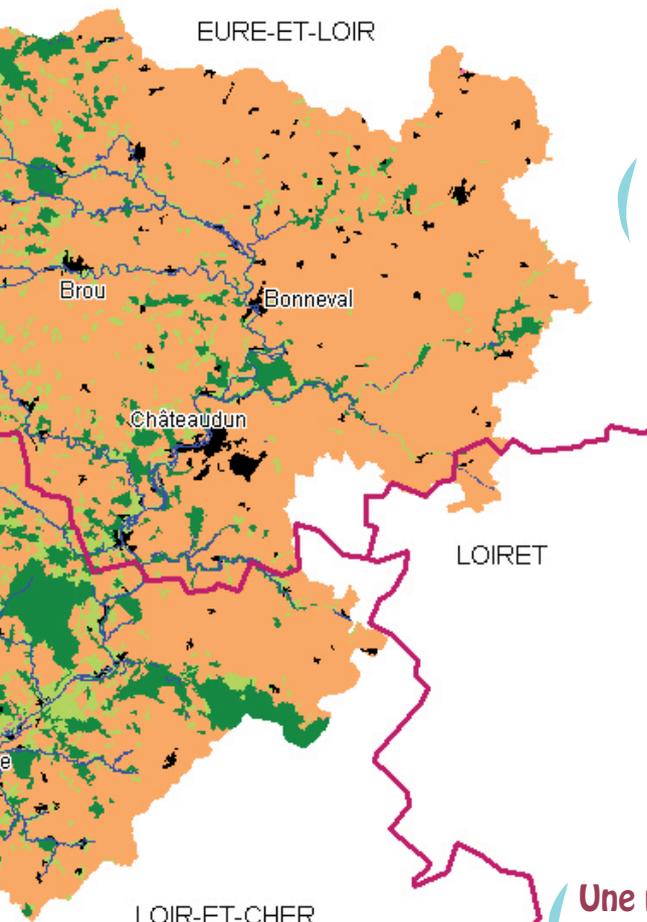
- deux régions (Centre et Pays-de-la-Loire),
- cinq départements (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Sarthe),
- 445 communes.

- 
- ▼ zones urbanisées
 - ▼ terres labourables
 - ▼ vignobles et vergers
 - ▼ terres agricoles à dominante prairiale
 - ▼ forêts
 - ▼ principaux cours d'eau et milieux aquatiques



Le bassin du Loir, à dominante agricole, est marqué par la présence d'un secteur céréalier à l'est. La partie ouest du bassin est plutôt caractérisée par la polyculture / élevage et l'arboriculture.





Le bassin du Loir présente une mosaïque de **milieux aquatiques** : ruisseaux, rivières, étangs, tourbières, prairies humides...



Une ressource et des milieux aquatiques altérés

Le fonctionnement de ces milieux est perturbé par diverses activités humaines : les pollutions des usagers impactent la **qualité de l'eau** (souterraine et superficielle). De plus les anciens travaux hydrauliques ont profondément modifié la **morphologie des cours d'eau** d'où un pouvoir épurateur de nos rivières et un nombre d'habitats variés pour la faune et la flore diminués... Sur certains secteurs s'ajoutent des prélèvements trop importants pour le milieu entraînant une absence de dilution des pollutions ou encore des assèchs préjudiciables aux espèces qui y vivent ou... y vivaient...

Les eaux superficielles

Plusieurs paramètres nous renseignent sur la **qualité physico-chimique** de l'eau des rivières (définitions page 7) :

- les nitrates
- les matières azotées (hors nitrates),
- les matières organiques et oxydables,
- les matières phosphorées,
- les pesticides ou produits phytosanitaires.

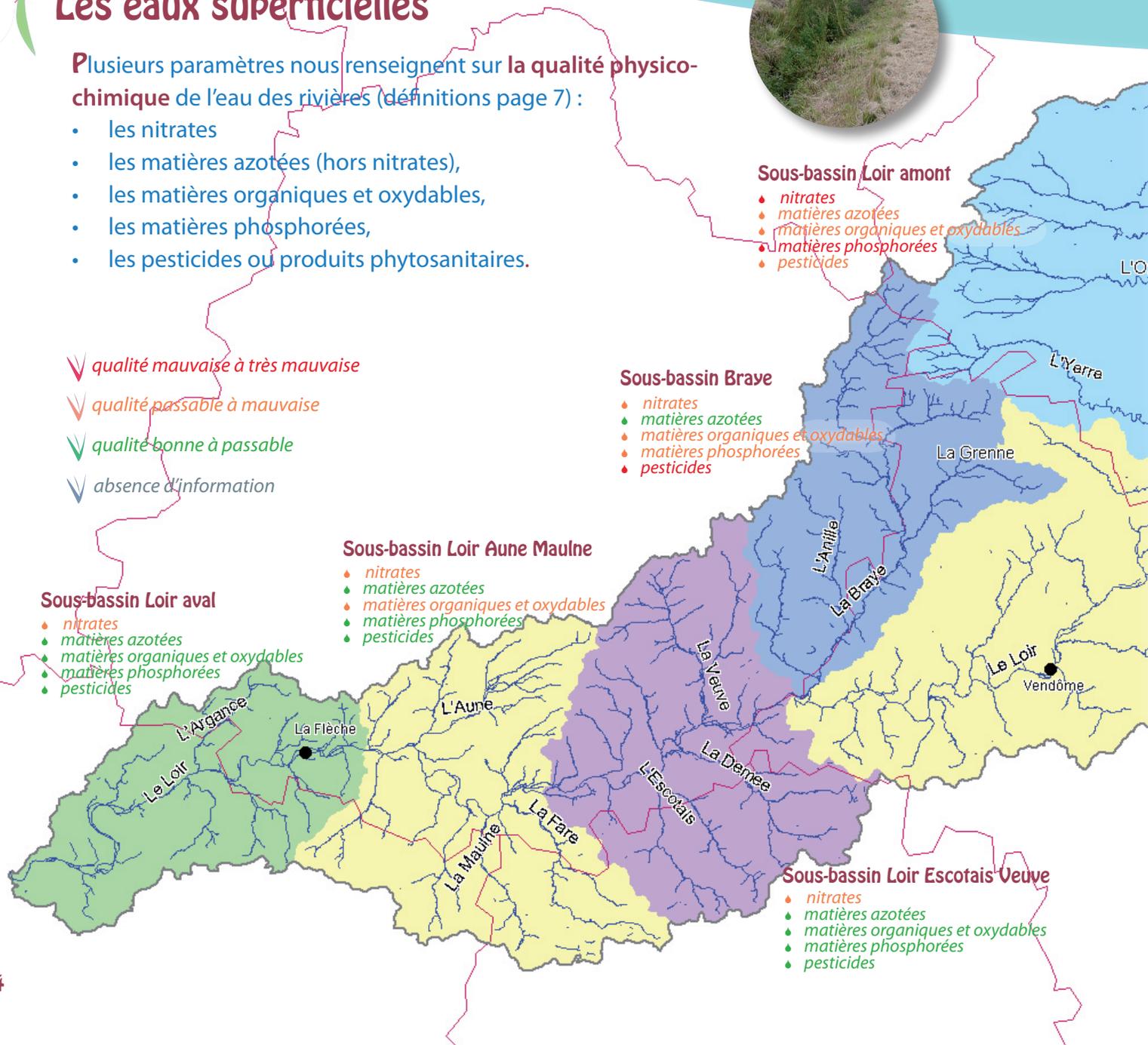


▼ qualité mauvaise à très mauvaise

▼ qualité passable à mauvaise

▼ qualité bonne à passable

▼ absence d'information





Des milieux biologiques

La qualité biologique des cours d'eau peut être évaluée à partir d'indices biologiques basés sur la sensibilité des espèces aquatiques (invertébrés, algues diatomées, poissons) à la qualité de l'eau et au bon fonctionnement des habitats.

Certaines espèces sont plus sensibles que d'autres aux pollutions ou à la perturbation de l'habitat. Elles permettent de hiérarchiser le degré d'altération des milieux.



L'eau en volumes

La gestion quantitative des eaux superficielles est différente d'un sous-bassin à un autre, mais d'amont en aval celle-ci se répercute.

- Les eaux du bassin sont très convoitées : **les prélèvements en rivières** s'effectuent essentiellement en période d'étiage et sont principalement à vocation agricole, et dans une moindre mesure pour l'eau potable et l'industrie.

- Parfois, elles sont plus redoutées : **les crues** d'automne et d'hiver du Loir sont générées surtout par des apports de la zone amont et des affluents rive droite du Loir, tels que l'Ozanne, l'Yerre et la Bray...

En aval, les basses vallées angevines sont aussi régulièrement inondées par les trois rivières du bassin de la Maine (Mayenne, Sarthe, Loir) qui rejoignent la Loire.

Un caractère physique déterminant

Les éléments biologiques sont liés, à la fois aux éléments physico-chimiques et aux caractéristiques physiques des cours d'eau (hydromorphologie). Sur le bassin du Loir, ces derniers sont très limitant pour l'atteinte du bon état écologique. Les principales causes de perturbation identifiées sont les obstacles à l'écoulement (ouvrages hydrauliques transversaux...) et les anciens travaux hydrauliques (recalibrage, curage...).

Les eaux souterraines

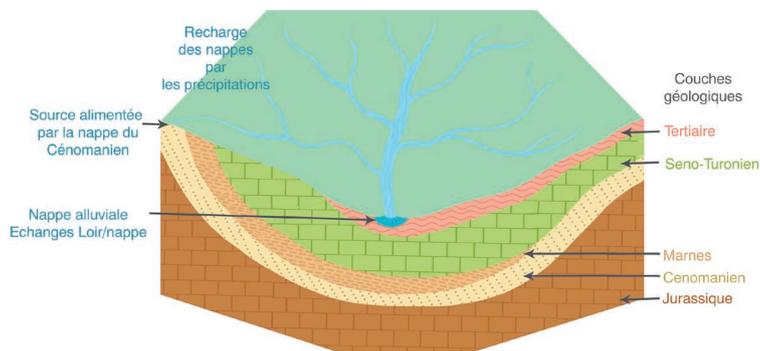
Présentation synthétique de la qualité des principales nappes souterraines (nitrates et pesticides)

▼ qualité mauvaise à très mauvaise

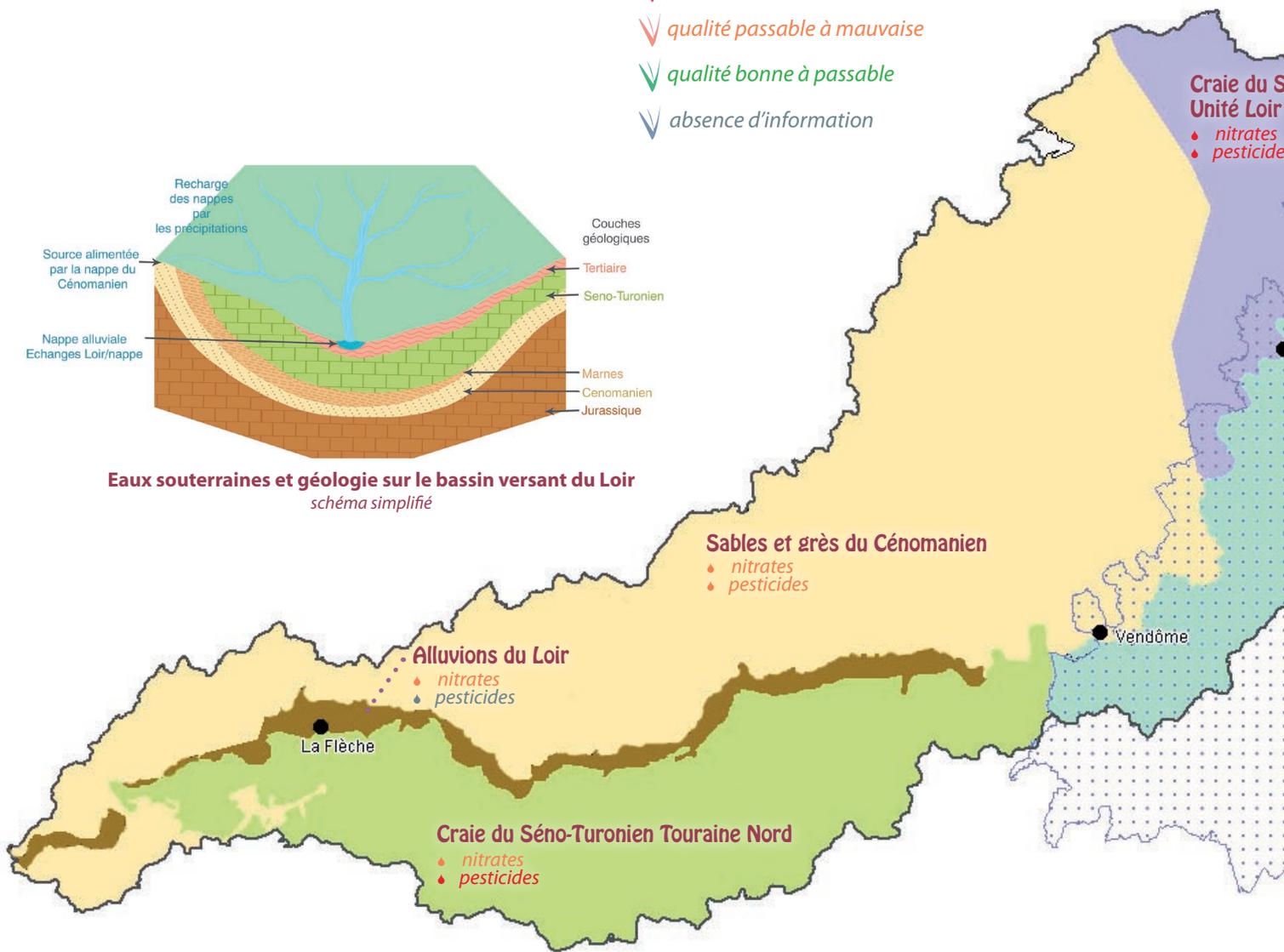
▼ qualité passable à mauvaise

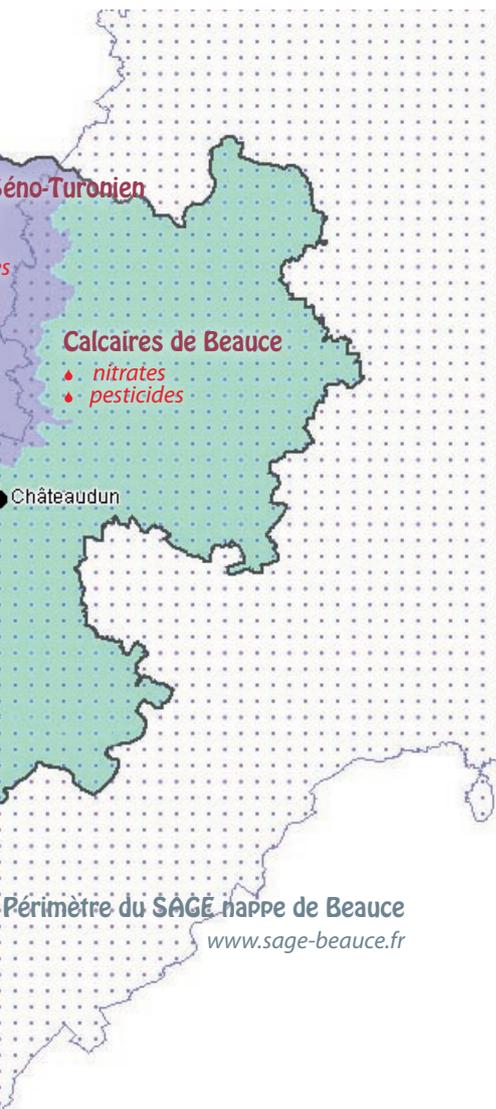
▼ qualité bonne à passable

▼ absence d'information



Eaux souterraines et géologie sur le bassin versant du Loir
schéma simplifié





L'eau en volumes

Les prélèvements en eau souterraine représentent plus de 85% de l'ensemble des prélèvements.

Ils sont essentiellement à vocation agricole et servent aussi à l'alimentation en eau potable. Toutes les nappes sont concernées par ces prélèvements.

Cependant, le secteur «Loir-médian» en Loir-et-Cher est très marqué par les prélèvements pour l'eau potable. Le secteur «Conie», territoire de la Beauce est plus marqué par des prélèvements agricoles.

Glossaire

Matières azotées (hors nitrates) : l'ammonium, les nitrites et l'azote kjeldahl. Celles-ci peuvent provenir de rejets domestiques, industriels ainsi que de rejets d'élevage.

Matières organiques et oxydables (MOOX) : révélatrices de la présence de pollutions organiques.

Matières phosphorées : phosphates et phosphore total. Ces éléments proviennent des rejets domestiques, industriels ou d'élevages agricoles.

Nitrates : ils entrent dans le cycle de l'azote. Les nitrates ont différentes origines : décomposition de matières végétales ou animales, engrais utilisés en agriculture, fumiers, eaux usées domestiques et industrielles...

Pesticides ou produits phytosanitaires : substances appliquées sur les cultures et les plantations en tant que protecteurs contre certaines espèces animales ou végétales «nuisibles» ou encore comme désherbants des espaces agricoles ou espaces verts communaux, voiries, jardins...

Partenaires :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Région



LOIR-ET-CHER



Conception :

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, janvier 2009, sur la base de l'état des lieux élaboré par le bureau d'études SCE.

Crédits photos :

- CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
- EP Loire
- FDAPPMA 72



L'**état des lieux complet** est téléchargeable sur le site : www.sage-loir.fr.

Le **diagnostic** poursuit ce travail : mise en perspective de ces données en terme de pressions et d'impacts sur les milieux et les usages.

Son **objectif** : définir et hiérarchiser les enjeux ,par secteur, auquels devra répondre le SAGE.



www.sage-loir.fr

Contact :

Natacha Mosnier
Animatrice de la CLE du bassin du Loir

natacha.mosnier@eptb-loire.fr

Hôtel de ville - Espace Pierre Mendès France

72200 La Flèche

Tél : 02 41 86 63 16

